Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1924)

Heft: 55

Rubrik: Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Questions Suisses : Faits, Chiffres et Nouvelles

Le Budget de la Confédération

Dans notre dernier Bulletin, nous avons indiqué les chiffres du Budget ordinaire de la Confédération pour 1925. Le graphique suivant que nous reproduisons d'après le dernier Bulletin mensuel de l'*Union de Banques Suisses*, permet de suivre l'évolution du compte ordinaire de la Confédération de 1913 à 1923 inclusivement. Il serait difficile de montrer d'une manière plus claire et plus simple que la diminution rassurante du déficit en 1922 et 1923 a été due à la compression des dépenses plutôt qu'à l'accroissement des recettes.

Compte ordinaire d'administration de la Confédération

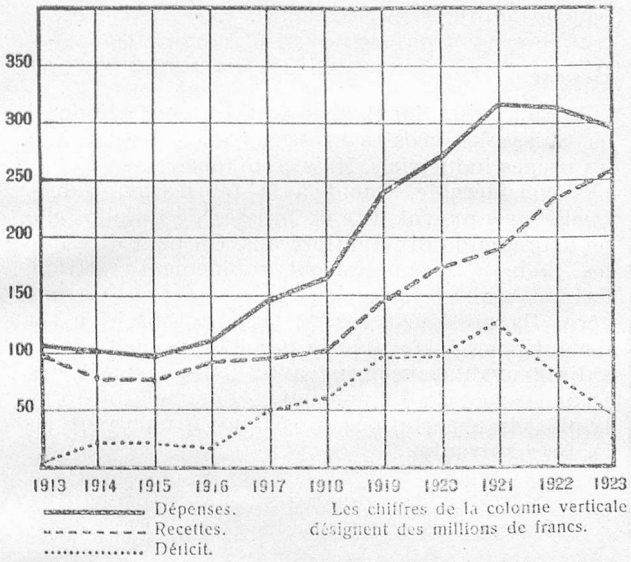

Situation des chemins de fer fédéraux

Les recettes des C. F. F. en octobre ont atteint 13.428.000 francs contre 15,5 millions en septembre et 13,3 millions en octobre 1923. Le nombre des voyageurs a légèrement diminué, par contre, la quantité de marchandises transportées a augmenté. Les recettes totales se montent à 35.529.000 francs et les dépenses à 22.101.000 francs laissant un boni appréciable!

De janvier à octobre, l'excédent des recettes s'est élevé à 119.795.000 francs contre 96,1 millions pour la même période de l'année précédente.

Recettes douanières

Voici les chiffres du rendement des recettes des douanes suisses :

Novembre 1923. . . . . Fr.	17.498 456
Novembre 1924.	16.452.551
Diminution.	1.045 905
Pour les premiers mois :	
de 1924. . . . . Fr.	171.746.373
de 1923.	166.756.044
Augmentation en 1924.	4.990.329

Le Commerce de la Suisse avec les principaux pays en 1922 et 1923

(En francs suisses)

	Importation Fr.	*Exportat.* Fr.
1922		
Allemagne.	365.585.609	192.591.371
Autriche.	24.728.556	47.796.671
France.	302.597.695	240.186.108
Italie.	224.463.782	92.569.245
Total	917.375.642	573.143.395
Autres pays d'Eur. . .	1.433.504.352	1.196.634.820
Afrique.	47.175.174	33.308.862
Asie.	70.765.179	163.096.314
Amérique.	346.870.934	331.240.603
Australie.	16.149.480	36.472.751
Divers.		865.483
Total.	1.914.463.119	1.761.573.833
1923		
Allemagne.	416.935.000	123.443.000
Autriche.	31.025.000	64.588.000
France.	394.957.000	214.192.000
Italie.	231.945.000	100.783.000
Total.	1.074.862.000	503.006.000
Autres pays d'Eur. . .	1.709.450.000	1.151.240.000
Afrique	63.398.000	34.658.000
Asie.	82.343.000	184.159.000
Amérique.	363.939.000	353.949.000
Australie.	23.951.000	35.457.000
Divers		748.000
Total.	2.243.081.000	1.760.211.000

La hausse des prix, en Suisse

La hausse générale des prix qui se manifeste depuis quelque temps déjà sur le marché mondial a eu, durant le mois d'octobre sa répercussion sur les prix de vente au détail en Suisse dans une mesure plus accentuée que les mois précédents. Sur 47 articles auxquels s'étend la statistique des prix établie par l'Union des sociétés suisses de consommation, on n'en compte, en effet, pas moins de 23 qui accusent une hausse contre 11 seulement en baisse. La hausse est particulièrement forte sur les pommes de terre, le saindoux américain, le gruau d'avoine, l'orge carrée, la semoule de maïs, les pâtes alimentaires, le miel, le beurre de cuisine, les œufs, les pruneaux séchés, les flocons d'avoine, le lait (à Zurich, Schaffhouse et Bellinzone) le saindoux indigène et la semoule de froment. Quant à la baisse, on l'enregistre sur la viande de veau, les lentilles et le sucre.

Fin du monopole du blé

En attendant le futur article de la constitution touchant la question de l'approvisionnement, le Conseil Fédéral a proposé une solution provisoire dans le but de remplacer le monopole.

Le Conseil Fédéral, ainsi qu'il le dit dans son message de novembre, est désireux « de ne pas voir se prolonger la situation actuelle qui repose sur les pleins pouvoirs ».

Le projet d'arrêté fédéral constitue donc la condamnation officielle du monopole. Une certaine opposition à la suppression se manifeste dans les deux Chambres mais il parait probable qu'elle sera, avant longtemps, un fait accompli, pour la plus grande satisfaction d'une importante majorité du peuple suisse.

A propos du change

Dans l'introduction de son message aux Chambres, sur le Budget de 1925, le Conseil Fédéral insiste sur la nécessité du redressement définitif de notre devise et le retour du franc suisse à la parité-or.

Nous trouvons, à ce propos, les intéressantes remarques que voici dans le Bulletin de l'Union de Banque suisses (novembre) :

« Le dernier emprunt en dollars a permis de rembourser toutes les rescriptions de la Banque Nationale; il a servi, en outre, au retrait d'un nombre assez élevé de billets de banque et devait contribuer à l'allégement du marché des devises. L'amélioration économique constituée en 1924, la réduction progessive des déficits, la réapparition de soldes actifs dans l'exploitation des régies, sont autant de facteurs qui permettent d'augurer favorablement de l'avenir de notre franc. Que la parité de l'or se maintienne et cela nous permettra d'économiser, annuellement, deux millions de francs sur le service d'intérêt des emprunts américains; elle a pour conséquence, actuellement, de réduire de 35 millions de francs notre dette envers les Etats-Unis.

Logiquement, le redressement du change devrait faire diminuer le coût de la vie, surtout dans un pays qui, comme le nôtre, importe beaucoup de produits de l'étranger. Il contribue à fortifier le sens de l'épargne. »

Union du Commerce et de l'Industrie

La Chambre de Commerce de Zurich (section de « Vorort » de l'Union du commerce et de l'industrie, a désigné comme membre du « Vorort » en remplacement de feu M. Alfred Frey, le Docteur Ernest Wetter. M. John Syz, président de la Chambre de Commerce de Zurich, a été élu président du » Vorort ». Dans la séance du « Vorort » qui eut lieu immédiatement après, le Docteur Ernest Wetter a été nommé « délégué du Vorort ». Le « Vorort », organe directeur de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, se compose actuellement de MM. John Syz (président), D. Schinder-Huber (vice-président), Docteur Ernest Wetter (délégué), C. Sulzer, conseiller national, et Docteur E. Richard.

Nouvelles industries

Appareils pour T. S. F.

La fabrication d'appareils pour la télégraphie sans fil prend, en Suisse, un développement très encourageant. Les industriels suisses qui s'y vouent, fabriquent surtout les appareils et les lampes pour la radiotechnique et, en particulier pour les postes de réception. Au début, la Suisse s'était laissé distancer, dans ce domaine, par l'Angleterre et la France. Mais elle s'est rapidement haussée à leur niveau. La qualité du produit suisse, dans cette branche comme dans d'autres lui assure un prestige qui va grandissant. Les fabricants suisses produisent des appareils et des pièces détachées de qualité irréprochable, grâce à l'outillage très perfectionné dont ils disposent et à la longue expérience qu'ils possèdent dans la fabrication des appareils de précision en général.

Brosses

Depuis assez longtemps déjà on confectionnait en Suisse les grosses brosses pour le ménage et les usages industriels. Mais cette fabrication n'était pas considérable. Quant à la fabrication industrielle proprement dite de brosses de toilette, elle ne date que de dix à quinze ans. On peut dire que les industriels suisses ont rapidement rattrapé l'avance qu'avait sur eux la concurrence étrangère. Ils possèdent maintenant des machines et un outillage perfectionnés qui leur permet de rivaliser avantageusement avec leurs concurrents. Dans l'espace de dix ans cette industrie a plus que triplé ses exportations ainsi que le montrent les chiffres suivants :

EXPORTATIONS	QUINTAUX MÉTRIQUES	VALEUR Fr.
1913.....	429	238.000 »
1923.....	1.396	595.000 »

L'importation de brosses étrangères en Suisses, était de 723 quintaux métriques en 1913. Elle est descendue à 553 quintaux en 1923. Cette nouvelle industrie a donc le double mérite de fournir du travail à la main-d'œuvre suisse et d'améliorer notre balance économique.

Statistique du tourisme

Le nombre des étrangers qui ont visité la Suisse en 1924 a marqué un réel progrès sur l'année précédente. Il faut attendre la fin de l'année pour connaître les statistiques de l'ensemble du pays, mais les statistiques partielles qui ont déjà été publiées, pour la saison d'été, fournissent des indications intéressantes. Pour Genève, par exemple, les chiffres suivants indiquent le nombre des étrangers descendus dans les hôtels et pensions entre le 1er mai et le 31 octobre des années suivantes :

Total des touristes : 1913, 106.619; 1922, 65.409; 1923, 70.358; 1924, 74.558.

Quant aux principales nationalités des touristes voici les chiffres du 1er mai au 31 octobre des années 1913 et 1924 :

	1913	1924
Français	43.204	4.601
Américains	10.423	11.701
Anglais	4.313	5.803
Hollandais	1.298	2.038

Office suisse du tourisme

Les journaux de Vienne annoncent que les chemins de fer fédéraux suisses ont créé, de concert avec l'Office suisse du tourisme, un bureau officiel de renseignements rattaché à la Chambre de commerce suisse et situé place Schwarzenberg.

Le nombre des autos en Suisse romande

Le nombre des véhicules à moteur a considérablement augmenté en Suisse romande; voici des chiffres comparatifs :

Cantons	1923	1924	Augment.
Genève	5.343	6.041	698
Fribourg	1.177	1.402	225
Neuchâtel	1.692	1.880	188
Vaud	4.500	5.370	870
	12.712	14.693	1.981

Entrée des automobiles étrangères

La création d'une carte d'entrée provisoire, valable trois jours et distribuée la frontière du canton de Genève est très appréciée par les automobilistes étrangers. Cette carte exonère les touristes non porteurs du triptyque de la consignation des droits de douane.

Le succès de cette heureuse innovation est démontré par les chiffres des entrées : du 1er mars au 31 octobre 1924, 7.260 automobiles étrangères ont pénétré dans le canton de Genève.

L'isolement de Genève

M. Albert Pictet qui fut jadis le secrétaire de la Chambre de Commerce suisse en France et qui est maintenant secrétaire général de la Chambre de Commerce de Genève, a fait dernièrement, à Lausanne, sur la situation économique de Genève, une conférence qui a eu un certain retentissement.

Selon M. Pictet les causes principales de la crise très sérieuse qui sévit à Genève sont les suivantes :

1° Isolement géographique, économique et ferroviaire de Genève, privée d'un hinterland suffisant et de voies ferrées assez nombreuses;

2° La suppression des zones franches;

3° La hausse des tarifs ferroviaires suisses, qui dresse un mur entre Genève et le reste du pays;

4° La politique protectionniste du Conseil Fédéral, qui aurait pour effet d'augmenter le coût de la vie et d'empêcher les échanges.

Pour remédier à cette situation, M. Pictet entrevoit plusieurs moyens, entre autres l'abaissement des tarifs ferroviaires à partir et à destination de Genève, sur des distances supérieures à 20 kilomètres, ce qui permettrait à Genève de trouver dans les cantons voisins une clientèle et des fournisseurs; l'amélioration du réseau ferré genevois par le percement de la Faucille, par le raccordement des deux gares, par le dédoublement de la voie ferrée sur la rive savoyarde et par une liaison rapide avec Vallorbe, au moyen du raccourci Bussigny-Morges, qui permet de gagner 45 kilomètres sur le tracé Paris-Ambérieu-Genève.

Notre commissariat à l'Exposition de Paris

Pendant la durée de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs les services administratifs du commissariat suisse seront installés dans les bureaux de la Chambre de Commerce Suisse en France. Ces services se trouveront donc à proximité du Pavillon suisse.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler à tous ceux de nos compatriotes qui viennent à Paris pour leur plaisir ou pour leurs affaires que, — lors même qu'ils ne sont pas membres de notre Chambre de Commerce — nos salles de lectures et de correspondance ainsi que notre bibliothèque leur sont largement ouvertes de 9 1/2 à midi et de 14 heures à 17 heures. Ils trouveront là un nombre considérable de journaux et périodiques suisses et français, des annuaires, livres d'adresses et recueils généraux en grand nombre. Ils peuvent en tout temps faire adresser leur courrier aux soins de notre secrétariat général. Ils peuvent enfin dicter leur correspondance dans nos bureaux même, vaquer à leurs affaires en ville et revenir signer leurs lettres avant l'heure de départ des courriers.

Rappelons encore que le grand salon des séances de notre Conseil d'Administration est mis gratuitement à la disposition de ceux de nos membres qui veulent y tenir des réunions d'affaires ou y donner des conférences. A ceux qui ne sont pas membres, ce salon est loué à des conditions plus que raisonnables.

Nomination

On annonce que M. W. Thurnheer, premier secrétaire à la Légation de Suisse à Washington, précédemment à Paris, est nommé Consul général de Suisse à Montréal, en remplacement de M. Hubscher, démissionnaire.

Les nombreux amis que M. Thurnheer compte à Paris, apprendront avec paisir cette marque de confiance bien méritée qui lui est décernée par le Conseil Fédéral et lui souhaiteront beaucoup de bonheur et de succès dans son nouveau poste.

Le bordereau de coupons

Le ministère des Affaires étrangères a porté à la connaissance de la Légation de Suisse en France que des instructions ont été données aux Agents diplomatiques et consulaires de France pour qu'ils visent gratuitement la déclaration qui devra être présentée à partir du 1er janvier 1925 par les détenteurs de fonds français en vue d'obtenir le paiement de leurs coupons.